innovationseven

INNOVATION FOR SEVEN GENERATIONS

Voie nationale de réconciliation de la FCC

Reçu par :

Fédération chiropratique canadienne

Avril 2026

Table des matières

Table des matières i
Remerciements 1
Introduction 2
Méthodes ayant éclairé la Voie de réconciliation 2
Contexte 3
Contexte historique et obstacles systémiques 3
Expériences des Autochtones avec le système de santé, les professions de la santé et la profession chiropratique 4
À propos de la Fédération chiropratique canadienne 7
Engagement de la Fédération chiropratique canadienne envers la réconciliation 8
La Voie de réconciliation de la FCC 9
Vision de la Voie 9
Principes directeurs 9
Objectifs/buts 10
Harmonisation avec les façons autochtones de savoir, d'être et de faire 10
Éléments fondamentaux de la réconciliation 10
Sécurité culturelle autochtone et compétence culturelle 11
Élaborer et mettre en œuvre un Centre des pratiques avisées 11
Encourager et promouvoir les Autochtones dans la profession et dans les postes de direction. 12
Communications et sensibilisation 13
Soutenir les partenaires dans la levée des obstacles plus généraux à l'accès aux soins chiropratiques 14
Responsabilisation et transparence 14
Annexe 15

Voie de réconciliation de la FCC – Ébauche aux fins de discussion

Remerciements

À titre de président de la Fédération chiropratique canadienne, j'ai le plaisir d'accepter ce rapport.

La FCC, grâce aux travaux du Conseil de réglementation dirigé par le Dr Darrell Wade, a mené un vaste processus de consultation avec Innovation 7 afin de réunir l'information présentée dans le présent rapport. Nous reconnaissons l'importance de ces efforts de réconciliation pour nos membres, nos partenaires autochtones, la profession chiropratique et le public canadien.

La réconciliation, dans le contexte du Canada et de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), désigne le processus d'établissement et de maintien d'une relation mutuellement respectueuse entre les peuples autochtones et non autochtones. Elle suppose de reconnaître le passé, de s'attaquer aux séquelles persistantes du colonialisme et de travailler à l'avènement d'une société plus équitable et inclusive.

La véritable réconciliation au sein de la profession ne peut être prise en charge par une seule composante de la profession. Tous les partenaires doivent plutôt mener ce travail de concert, dans l'intérêt public, afin de s'attaquer aux obstacles systémiques, structurels, juridictionnels et politiques profondément enracinés. La voie à suivre exige d'intégrer la sécurité culturelle à l'éducation, à l'agrément et à la réglementation, et de créer des occasions permettant aux Autochtones d'accéder à la profession et de faire entendre leur voix au niveau consultatif.

La mise en œuvre de la Voie de réconciliation exigera un examen attentif des rôles et des limites, ainsi qu'un équilibre entre l'urgence d'aller de l'avant et la pérennité des efforts. La FCC s'engage à soutenir ces efforts et à travailler avec ses partenaires pour mettre en œuvre cette Voie de réconciliation.

Dr Todd Halowski, D.C.
Président, Fédération chiropratique canadienne

Introduction

Cette Voie de réconciliation représente l'aboutissement de plus de trois années de réflexion, de recherche et de mobilisation auprès de leaders autochtones, de chiropraticiens autochtones, de chiropraticiens qui servent des patients autochtones partout au Canada et de patients autochtones ayant reçu des soins chiropratiques.

Nous reconnaissons l'histoire et les traumatismes intergénérationnels vécus par les peuples autochtones en raison de la colonisation, particulièrement en ce qui concerne leurs rapports avec les professionnels de la santé et les services de santé.

Nous nous engageons à travailler pour que les chiropraticiens au Canada soient formés afin d'offrir aux patients autochtones des soins culturellement éclairés et sécuritaires. À terme, nous voulons faire en sorte que ces patients se sentent en sécurité et reçoivent des soins culturellement pertinents de la part des chiropraticiens, peu importe où ils se trouvent au Canada.

Méthodes ayant éclairé la Voie de réconciliation

Cette Voie de réconciliation a été élaborée au fil de plusieurs années de réflexion, de discussion et de recherche. Depuis 2023, la FCC a investi dans la recherche et le dialogue, notamment en mettant sur pied un Groupe de travail sur la sécurité culturelle autochtone (ICSWG) afin d'appuyer l'élaboration d'une Voie nationale de réconciliation de la FCC. En septembre 2024, la FCC a commencé à travailler avec Innovation 7[1] afin de mener des activités de mobilisation et de fournir des conseils dans l'élaboration d'une voie commune de la FCC vers la réconciliation. Dans le cadre du processus d'élaboration de la Voie, Innovation 7 :

- a mené des recherches sur la réconciliation dans le domaine des professions de la santé et des soins de santé;
- a mobilisé une sélection de leaders d'opinion et de détenteurs de perspectives, notamment :
    - une sélection de dirigeants de la FCC.
    - une sélection de chiropraticiens qui fournissent des services de santé à des patients autochtones. Ces personnes ont été identifiés au moyen d'activités de sensibilisation auprès des chiropraticiens afin qu'elles participent au processus de mobilisation.
    - un certain nombre de chiropraticiens autochtones qui se sont portés volontaires à la suite d'avis de recrutement diffusés par les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation.
    - des membres de l'ICSWG de la FCC.

[1] www.innovation7.ca

    - des patients autochtones qui se sont portés volontaires pour participer aux activités de mobilisation et faire part de leurs perspectives et de leurs expériences.
    - des discussions avec des représentants de services de santé d'un certain nombre de communautés des Premières Nations sélectionnées partout au Canada.
- des recherches et des activités de mobilisation supplémentaires auprès de dirigeants d'associations professionnelles similaires qui avaient élaboré un plan de réconciliation.

Ces recherches et ces activités de mobilisation ont permis de mieux comprendre les progrès réalisés à ce jour en matière de réconciliation, les défis, les priorités de la Voie et les résultats attendus.

On reconnaît que le processus de mobilisation n'a pas permis de joindre de représentants des populations métisses et inuites. Cela s'explique par la dispersion géographique de ces populations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Voie de réconciliation, la FCC cherchera à mobiliser des leaders, des Aînés et des membres issus des populations et des communautés métisses et inuites.

Contexte

Les peuples autochtones au Canada ont connu d'importantes disparités et difficultés pour accéder à des soins de santé de qualité au Canada et les recevoir. Ces expériences sont façonnées par des facteurs historiques, sociaux et systémiques, notamment la colonisation, l'assimilation forcée et la marginalisation persistante. Il est largement reconnu que les peuples autochtones au Canada continuent de subir des disparités en santé en raison des séquelles de la colonisation et de la marginalisation dans le système de santé.

Contexte historique et obstacles systémiques

Historiquement, les peuples autochtones ont été confrontés au déplacement, aux réinstallations forcées et à la suppression de leurs pratiques culturelles, ce qui a contribué à une méfiance envers le gouvernement. De plus, les membres du corps médical ont souvent appuyé des politiques gouvernementales ayant entraîné de mauvais traitements, l'absence de traitement et, souvent, la séparation d'enfants de leur famille sur recommandation de professionnels de la santé.[2] Les politiques coloniales, comme les

[2] Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). (2019). Indigenous Peoples' Health Care in Canada. https://www.cihi.ca/en/indigenous-peoples-health-care-in-canada

pensionnats, visaient à assimiler les enfants autochtones et ont gravement nui aux structures communautaires et aux résultats en matière de santé[3].

Ces politiques et pratiques ont créé un traumatisme intergénérationnel et une profonde méfiance envers le système de santé canadien et ses professionnels.

Expériences des Autochtones avec le système de santé, les professions de la santé et la profession chiropratique

Aujourd'hui, les populations autochtones connaissent des taux plus élevés de maladies chroniques, comme le diabète, les maladies du cœur et la tuberculose, comparativement aux Canadiens non autochtones (ICIS, 2019). Elles font également face à des obstacles à des soins de santé et à des mesures de soutien appropriés en raison de l'isolement géographique, de l'infrastructure limitée des soins de santé et de l'insuffisance de services culturellement sécuritaires.

De nombreuses personnes autochtones déclarent avoir vécu de la discrimination, de l'insensibilité culturelle et un manque de confiance envers les fournisseurs de soins de santé[4]. Cela a contribué à un niveau plus faible de recours aux services de santé et à de moins bons résultats en matière de santé. Pour les peuples autochtones au Canada, l'accès équitable à des soins de santé culturellement sécuritaires et bienveillants est une priorité.

> *À l'exception de mon chiropraticien, j'ai vécu beaucoup de traumatismes dans le système de santé. Je n'irai pas à l'hôpital local – je crains d'être perçu comme à risque élevé parce que je suis Autochtone et je m'inquiète de ce qu'ils ont dans mon dossier.*
> Patients autochtones

Les efforts visant à améliorer les expériences de santé des Autochtones comprennent l'élaboration de modèles de soins culturellement appropriés, l'intégration de pratiques de guérison traditionnelles et une représentation accrue des Autochtones parmi les professionnels de la santé.

[3] Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la CVR du Canada. **http://trc.ca/assets/pdf/Final_Report_English1.pdf**

[4] Anderson, I., Baum, F., et Bentley, M. (2017). *Beyond Bandaids: Exploring the Underlying Social Determinants of Aboriginal Health*. Dans L. T. Brown et T. C. B. L. Green (dir.), *Indigenous Health in Canada: Historical, Cultural, and Social Perspectives* (p. 45–68). Canadian Scholars' Press.

Ce que nous avons entendu lors de l'élaboration de la Voie de réconciliation

Réflexions des chiropraticiens sur la formation en conscience et en sécurité culturelles

Les consultations menées auprès d'environ 15 chiropraticiens qui étaient Autochtones et/ou qui fournissaient des services chiropratiques à des patients autochtones ont révélé que les occasions de formation en sécurité culturelle étaient limitées en ce qui concerne les peuples autochtones au Canada. Cela comprend une formation structurée approfondie et un perfectionnement professionnel continu.

> *Rien dans le programme d'études ne reconnaissait les façons autochtones de savoir et la guérison par le toucher.*
> Chiropraticien autochtone

Bien que certaines améliorations aient été observées, particulièrement chez les diplômés plus récents des programmes de formation en chiropratique, la formation offerte l'était principalement dans une optique d'équité, de diversité et d'inclusion plutôt que dans une perspective autochtone — qui est considérée comme distincte de celle d'autres groupes. Bien que certains aient souligné les programmes offerts par des associations comme l'Association chiropratique canadienne, les progrès ont été jugés inégaux.

Plusieurs chiropraticiens ont souligné que, bien que des ressources existent maintenant, elles n'étaient pas disponibles pendant leur formation, et qu'une grande partie de leur compréhension actuelle découle de valeurs personnelles d'empathie, de compassion et de respect des pratiques de guérison traditionnelles. Plusieurs chiropraticiens ont décrit le développement d'une conscience culturelle et d'une humilité culturelle par l'entremise d'expériences personnelles de travail avec des patients autochtones ou de vie à proximité de communautés autochtones. Quelques-uns ont raconté avoir établi une relation de confiance et des rapports positifs grâce à des recherches personnelles, à des activités de sensibilisation, à la mobilisation communautaire ou au soutien de conseils locaux de Premières Nations.

Il existe un appui en faveur de cours sur les soins culturellement sécuritaires pour les Autochtones dans le cadre du processus canadien de formation chiropratique et d'autorisation d'exercer, ainsi que dans les exigences de formation continue. Ce dernier élément a été considéré comme particulièrement important pour les chiropraticiens qui ont obtenu leur diplôme avant que la sécurité culturelle dans les soins de santé ne devienne une priorité, ainsi que pour ceux formés à l'extérieur du Canada.

> *La FCC doit continuer de travailler avec les établissements pour provoquer le changement. Beaucoup de chiropraticiens sont formés à l'étranger. Comment s'assurer que tous les chiropraticiens au Canada ont une formation appropriée, peu importe où ils ont été formés? Il doit y avoir un module préalable sur la sécurité culturelle autochtone qui doit être suivi pour passer les examens de chiropratique ou obtenir leur permis d'exercer.*
> Chiropraticien autochtone

De plus, il existe un souhait de disposer d'outils et de soutiens centralisés pour les chiropraticiens dans la prestation de pratiques culturellement sécuritaires.

Réflexions des patients

> *Dans certaines de mes expériences passées, le chiropraticien aurait pu en faire davantage pour comprendre et soutenir mes croyances et ma culture.*
>
> Patient autochtone

Les patients interrogés ont généralement indiqué avoir eu des expériences positives avec leur chiropraticien, certains indiquant avoir eu des expériences moins positives. Dans ces cas, les patients ont cherché un nouveau chiropraticien. La plupart se sentaient à l'aise de discuter de croyances culturelles avec leurs chiropraticiens actuels. Les principaux facteurs de confiance et de confort étaient l'ouverture d'esprit, le respect et un sentiment de sécurité. Les liens personnels ont été considérés comme très importants.

Les personnes mobilisées s'entendent pour dire que la profession chiropratique s'harmonise le plus étroitement avec les concepts des Premières Nations relatifs à la santé et à la guérison naturelle de la personne dans son ensemble, par opposition aux interventions médicales ou aux médicaments sur ordonnance.

> *Je me sens plus en sécurité avec mon chiropraticien qu'avec d'autres professionnels de la santé.*
>
> Patients autochtones

La plupart des patients interrogés ne savaient pas comment porter plainte au sujet des soins qu'ils avaient reçus.

Obstacles plus généraux

Les chiropraticiens et les patients ont tous deux identifié des obstacles systémiques qui continuent de limiter à la fois la formation et l'accès aux soins. Ces obstacles comprenaient l'absence de visions du monde autochtones dans le contenu de l'enseignement chiropratique (p. ex., la sous-valorisation des pratiques de guérison autochtones dans la formation clinique chiropratique et la reconnaissance des approches traditionnelles par le toucher), les difficultés économiques auxquelles font face les patients (p. ex., l'absence de financement dans le cadre du Programme des services de santé non assurés (SSNA) pour les membres admissibles des Premières Nations et les Inuits), ainsi que la distance géographique entre les cliniques chiropratiques et les communautés autochtones.

> *Le plus grand obstacle à l'accès aux soins chiropratiques a été le financement. Le SSNA ne couvre pas les soins chiropratiques, même s'il s'agit de la seule forme de traitement qui a constamment fonctionné pour moi.*
>
> Patient autochtone

Réflexions des services de santé des Premières Nations

Lors de discussions avec des directeurs de la santé de trois Nations et d'un grand conseil (qui représente 28 Nations), les principaux enjeux abordés concernant les soins chiropratiques sont les suivants :

- absence de financement pour les services chiropratiques dans le cadre du Programme des services de santé non assurés;
    - les membres qui bénéficient d'une assurance par l'entremise de leur employeur auront souvent une couverture, mais l'accès aux soins peut alors constituer un défi, souvent en raison de la distance des services et du manque de transport.
- absence d'installations permettant d'offrir des services chiropratiques dans les centres de santé des Nations; et
- distance par rapport aux soins chiropratiques.

Les membres des équipes de soins de santé des Premières Nations qui ont participé aux échanges recommandent ce qui suit :

Établir des liens

- Prendre le temps de se renseigner sur le territoire où vous vous trouvez, les Nations qui y sont présentes et leur histoire dans la région.
- Mener des activités de sensibilisation auprès des communautés autochtones et les informer au sujet des services de santé fournis par les chiropraticiens, des bienfaits pour la santé et des moyens d'accéder à ces services.

Collaborer avec les services de santé communautaires

- Communiquer avec le directeur de la santé et quelques membres clés de l'équipe de prestation des services de santé, notamment en santé communautaire et en soins à domicile.
- Apprendre à connaître la Nation, les membres de la communauté, leur histoire ainsi que les défis et possibilités en matière de santé auxquels la communauté est confrontée.
- Suivre les conseils des équipes du centre de santé et comprendre comment les soins chiropratiques peuvent s'intégrer l'offre de services en santé.

Intégrer les pratiques de guérison autochtones au programme d'études en chiropratique

- Inviter des gardiens du savoir et des Aînés à appuyer la conception et la prestation du programme d'études.
- Dans le cadre du programme d'études en chiropratique, exiger que les chiropraticiens effectuent un stage pratique dans une communauté autochtone où ils travailleraient aux côtés de l'équipe locale de soins de santé. Cela fournirait une formation pratique et concrète, ainsi qu'une compréhension des systèmes de santé autochtones avant l'obtention du diplôme et le début de la pratique.

À propos de la Fédération chiropratique canadienne

La FCC est une organisation nationale composée d'organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, d'organismes d'agrément, d'établissements d'enseignement et de collèges de spécialité chiropratique. La FCC travaille à mettre en commun les ressources et à faire progresser les initiatives communes, dans le but d'offrir un forum national où les ressources en matière d'agrément et de réglementation peuvent être facilement consultées et partagées. La FCC travaille avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux afin de veiller à ce que les chiropraticiens disposent de la formation et du soutien dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités et servir le public en toute sécurité.

Agrément des programmes d'enseignement :
Une fonction fondamentale consiste à octroyer l'agrément, à reconnaître et à certifier les programmes de formation en chiropratique au Canada, par l'entremise du Conseil canadien de l'enseignement chiropratique (CCEC).

Normes et orientations :
La Fédération établit des normes collectives pour l'enseignement de la chiropratique et les compétences pour l'accès à la pratique utilisées par les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, et fournit également un forum de coordination et de discussion des meilleures pratiques dans l'élaboration de normes de pratique, l'octroi de permis et la reconnaissance des désignations de spécialités, afin d'assurer une qualité et une intégrité uniformes dans la profession.

Leadership en matière de questions réglementaires :
Elle joue un rôle de leadership en portant les questions d'intérêt réglementaire à un forum national afin de favoriser une prise de décision éclairée et, le cas échéant, coordonnée au Canada.

Engagement de la Fédération chiropratique canadienne envers la réconciliation

La FCC travaille à répondre aux appels à l'action découlant de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. En 2015, la CVR a publié 94 appels à l'action[5] visant à réparer les séquelles des pensionnats et à faire progresser la réconciliation entre les Canadiens

[5] https://nctr.ca/a-propos/commission-de-verite-et-reconciliation-du-canada-appels-a-laction/?lang=fr

autochtones et non autochtones. Ces appels à l'action touchent divers secteurs, notamment la protection de l'enfance, l'éducation, la santé, la justice, la langue et la culture. Les appels à l'action 22, 23 et 24 de la CVR portent sur les disparités en santé, la compétence culturelle dans les soins de santé et l'inclusion des pratiques de guérison autochtones.

- L'appel à l'action 22 met l'accent sur la reconnaissance et l'utilisation des pratiques de guérison autochtones dans les soins de santé conventionnels.
- L'appel à l'action 23 demande d'accroître le nombre de professionnels autochtones dans le domaine de la santé et de veiller à leur maintien en poste dans les communautés autochtones.
- L'appel à l'action 24 exige que les écoles de médecine et de sciences infirmières imposent des cours sur les questions relatives à la santé des Autochtones et sur les séquelles des pensionnats.

Cette Voie de réconciliation a été élaborée pour aider la FCC et les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation de la chiropratique à répondre à ces appels à l'action.

Approche fondée sur les distinctions

Cette Voie est fondée sur les distinctions et encourage les utilisateurs à reconnaître les besoins différenciés des communautés des Premières Nations, inuites et métisses. Cette Voie n'est nullement représentative et ne peut être considérée comme exhaustive quant aux pensées, croyances ou idéologies de la communauté autochtone dans son ensemble. Il est essentiel de se rappeler qu'il ne faut pas présumer d'une réalité autochtone homogène. Bien qu'il puisse exister des fils conducteurs communs, chaque Nation, communauté et personne autochtone est différente, et chaque communauté possède ses propres enseignements, protocoles culturels, langue et antécédents; chacune doit être reconnue, respectée et écoutée avec un regard et une écoute renouvelés.

La Voie de réconciliation de la FCC

Cette Voie adhère au concept d'« Etuaptmumk » ou vision à deux yeux[6], qui reconnaît la force des façons autochtones de savoir et celle des façons occidentales de savoir, et qui mobilise ces deux forces conjointement. Selon Marshall :

> *« La vision à deux yeux désigne le fait d'apprendre à voir d'un œil avec les forces des façons autochtones de savoir et de l'autre œil avec les forces des façons occidentales de savoir, et d'utiliser ces deux yeux ensemble. »*

Vision de la Voie

Veiller à ce que la profession chiropratique comprenne une représentation autochtone et à ce que les professionnels soient formés dans le cadre de leur formation initiale et continue, avec accès à des outils/soutiens leur permettant d'offrir des soins culturellement sécuritaires aux peuples autochtones au Canada.

Principes directeurs

Les principes suivants ont servi à guider l'élaboration de la Voie de réconciliation de la FCC.

- **Éclairée par les Autochtones :** signifie que des peuples autochtones, y compris des chiropraticiens autochtones, ont été mobilisés afin de fournir une orientation et une contribution à l'élaboration de la Voie.
- **Souple et adaptable :** la Voie est adaptable aux différentes administrations et aux besoins des chiropraticiens qui se trouveront à différentes étapes de leur propre parcours de réconciliation. Il est reconnu que les chiropraticiens auront besoin de différents types de soutien.
- **Soutenue :** la FCC cherchera à soutenir les chiropraticiens au moyen d'outils et de pratiques avisées pour offrir des soins culturellement sécuritaires.
- **Transparente :** la FCC sera ouverte et claire quant à ce qu'elle tente d'accomplir et aux personnes avec qui elle doit travailler pour atteindre les résultats visés.
- **Résultats :** La FCC et ses partenaires s'engagent à atteindre les résultats énoncés dans cette Voie et que ceux-ci soient par les partenaires de la réconciliation.

[6] Le concept de vision à deux yeux a été formulé pour la première fois par Albert et Murdena Marshall, des Aînés mi'kmaq respectés.

Objectifs/buts

La FCC reconnaît les injustices historiques et s'engage à promouvoir la sécurité culturelle et à faire progresser des résultats équitables en matière de soins de santé pour les peuples autochtones.

La FCC et ses partenaires entendent miser sur les efforts positifs de réconciliation et les travaux déjà en cours dans certaines provinces et certains territoires. La FCC travaillera avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux sur la réconciliation, conformément au mandat de la FCC et de ses membres.

Harmonisation avec les façons autochtones de savoir, d'être et de faire

Les activités de mobilisation menées auprès de chiropraticiens autochtones, de chiropraticiens qui servent des patients autochtones ainsi que de patients autochtones eux-mêmes révèlent une forte harmonisation de la profession chiropratique avec les visions du monde autochtones en matière de santé et de services de santé, compte tenu de l'accent que la profession met sur les approches holistiques de guérison et les soins préventifs.

Les personnes mobilisées dans l'élaboration de la Voie ont confirmé cette harmonisation entre les soins chiropratiques et les systèmes de santé autochtones, y compris la roue de médecine.

> *Je ne crois pas à la prise de médicaments pour traiter les problèmes de santé, parce que ceux-ci ont des conséquences. Les soins chiropratiques s'harmonisent avec ma vision du monde.*
> Patient autochtone

Cela découlé ou émane du fait que la profession s'appuie peu sur le recours aux médicaments pour aborder la santé et la maladie. Les systèmes de santé autochtones reposent sur une conception holistique de la santé, englobant les dimensions physique, mentale, émotionnelle et spirituelle d'une personne. Cette conception met l'accent sur l'équilibre et l'interconnexion. Les approches chiropratiques et autochtones de la santé et de la guérison soulignent l'importance de prendre des mesures proactives pour maintenir la santé et prévenir la maladie, plutôt que de se concentrer uniquement sur le traitement des symptômes une fois qu'ils apparaissent.

Éléments fondamentaux de la réconciliation

Cette Voie vise à mettre en œuvre des mesures clés à l'intention des organismes de réglementation des professions de la santé, notamment :

- promouvoir la sécurité culturelle autochtone dans la réglementation, l'éducation et

la formation en chiropratique;

- mettre à la disposition de nos membres un inventaire complet de formations, d'outils et de ressources en sécurité culturelle; et
- encourager et promouvoir les peuples autochtones dans tous les postes de réglementation, de consultation et de leadership au sein de la profession chiropratique.

Sécurité culturelle autochtone et compétence culturelle

Il est important que les chiropraticiens abordent les patients autochtones avec humilité culturelle et respect, en reconnaissant que les pratiques de soins de santé occidentales peuvent ne pas toujours correspondre aux croyances et aux valeurs autochtones. La FCC travaillera avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que la sécurité culturelle autochtone soit intégrée à l'éducation, à l'agrément et au perfectionnement professionnel continu des chiropraticiens au moyen des éléments suivants :

- **Normes de compétence culturelle :** Intégrer des normes de compétence culturelle aux normes professionnelles de pratique, aux codes de déontologie et aux exigences de formation continue; contribuant ainsi à l'intérêt public par la réglementation de services et de pratiques chiropratiques culturellement sécuritaires. Cela pourrait comprendre une formation sur les contextes historiques autochtones, y compris la colonisation, la culture et les approches en matière de santé et de guérison, afin d'appuyer la prestation de soins culturellement sécuritaires et efficaces.
- **Réforme du programme d'études :** Intégrer les perspectives autochtones de la santé, les pratiques de guérison traditionnelles et les perspectives des patients autochtones à la formation clinique, et intégrer les déterminants sociaux de la santé aux programmes d'études en chiropratique. Promouvoir le respect et l'intégration des méthodes traditionnelles de guérison autochtones à la pratique chiropratique, s'il y a lieu et en consultation avec les guérisseurs et les communautés autochtones.
- **Collaboration avec les guérisseurs traditionnels :** Établir des mécanismes de collaboration et d'aiguillage entre les chiropraticiens et les guérisseurs traditionnels autochtones, créant ainsi des parcours de soins intégrés.
- **Formation obligatoire :** Mettre en œuvre une formation obligatoire sur la sécurité culturelle et l'humilité culturelle autochtones pour tous les membres d'ordres professionnels, les membres des conseils, le personnel et les étudiants en chiropractique. La formation devrait être élaborée et offerte en partenariat avec les communautés et les éducateurs autochtones.

- **Suivi et évaluation :** Évaluer et suivre régulièrement les programmes de formation en sécurité culturelle afin d'en assurer l'efficacité et la pertinence, en adaptant le contenu en fonction des commentaires des communautés autochtones.

Élaborer et mettre en œuvre un Centre des pratiques avisées

En collaboration avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, la FCC élaborera un Centre des pratiques avisées (carrefour intranet) qui sera conçu pour mettre en commun des pratiques avisées en matière de prestation de soins chiropratiques culturellement sécuritaires et des outils destinés à soutenir les professionnels de la chiropratique. Le Centre vise à contribuer à la promotion de services chiropratiques adaptés sur le plan culturel et à aider les chiropraticiens à adapter ces outils et approches aux besoins et préférences propres aux communautés autochtones.

Domaines d'inclusion possibles :

- Une trousse d'outils évolutive pour guider les chiropraticiens et le personnel de cabinet dans leurs efforts de réconciliation, comprenant des conseils, des outils et des soutiens pour offrir des pratiques culturellement sécuritaires dans un contexte autochtone et fondé sur les distinctions.
- Des liens vers des cours de formation continue sur la façon d'offrir des soins culturellement sécuritaires et du matériel de référence (comme des cours en ligne sur l'histoire du colonialisme au Canada et l'incidence que les professionnels de la santé ont eue sur la confiance des Autochtones envers le système de santé et les professionnels de la santé).
- Une communauté de pratique regroupant des chiropraticiens et pouvant contribuer à un inventaire de pratiques avisées de réconciliation pouvant être partagées et consultées dans l'ensemble de la profession.
- Un espace permettant de suivre les plaintes liées à la race, en mettant l'accent sur les patients autochtones, en lien avec les engagements de la profession à fournir des soins culturellement sécuritaires.
- Des orientations et un soutien aux organismes de réglementation dans leur recrutement de membres du public autochtones au sein de leurs conseils.
- La possibilité de faire appel à des navigateurs bénévoles de la réconciliation qui seraient disponibles pour offrir du mentorat aux chiropraticiens et au personnel dans la prestation de pratiques et de services chiropratiques culturellement sécuritaires.

> *Je n'ai pas reçu de formation particulière, mais j'ai appris à traiter avec empathie, compassion et compréhension. J'ai appris que poser des questions sur leurs pratiques de guérison traditionnelles aide à orienter les soins que je fournis. Il est essentiel de respecter la guérison locale/traditionnelle.*
> Chiropraticien qui sert des patients autochtones

Le Centre devrait être consacré au soutien du changement culturel et fonctionner de façon intégrée avec chaque organisme de réglementation.

Encourager et promouvoir les Autochtones dans la profession et dans les postes de direction

La FCC encouragera les politiques et les pratiques relatives à la diversité et à l'inclusion, notamment la présence d'une représentation autochtone au sein des conseils et comités de réglementation, afin que leur voix soit entendue dans les processus décisionnels. La FCC s'engagera également à ce qui suit :

- Examen des politiques : Examiner l'ensemble des politiques, procédures et règlements existants afin de cerner et de corriger toute incidence discriminatoire sur les peuples autochtones.

- Consultation autochtone : Établir des mécanismes de consultation et de collaboration continues avec les communautés autochtones dans l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices et de politiques professionnelles.

Soutenir les Autochtones dans leur parcours pour devenir chiropraticiens

> *Les gens doivent avoir confiance en la profession et pouvoir réellement se projeter dans le métier de chiropraticien. Les communautés doivent comprendre les services chiropratiques offerts et en reconnaître la valeur.*
>
> Chiropraticien autochtone

Les obstacles systémiques à la représentation autochtone dans les professions de la santé continuent d'exister, notamment l'accès limité aux programmes, au financement et aux possibilités de mentorat[7].

[7] Ross, S. M., Wilson, K., Whitehead, K., et coll. (2019). Developing Indigenous Health Workforce Strategies in Canada. Journal of Indigenous Health, 15(2), 134–148.

La FCC encouragera la mise en place de bourses d'études, de bourses d'entretien et d'occasions de formation permettant aux peuples autochtones d'accéder à des études et à une formation dans la profession chiropratique au Canada. L'objectif serait d'accroître la représentation autochtone dans la profession chiropratique en tant que stratégie clé pour améliorer les soins culturellement sécuritaires.

> *Nous avons besoin de plus d'incitatifs pour que les Autochtones suivent une formation en chiropratique, comme des bourses d'études, et de plus de formation pour ceux qui exercent déjà dans le domaine afin qu'ils puissent occuper davantage de postes de direction.*
>
> Chiropraticien autochtone

Communications et sensibilisation

La FCC travaillera avec ses partenaires pour communiquer aux leaders et aux communautés autochtones les aspects clés de la profession chiropratique, notamment :

- comment la pratique est réglementée;
- les processus d'obtention du permis d'exercer;
- la façon de porter plainte.

La FCC exercera son influence auprès des partenaires au sein de la profession afin de soutenir les communications et la mobilisation continues avec les peuples autochtones au Canada.

Soutenir les partenaires dans la levée des obstacles plus généraux à l'accès aux soins chiropratiques

Les peuples autochtones au Canada font face à un ensemble complexe d'obstacles lorsqu'ils tentent d'accéder à des services de santé, y compris des soins chiropratiques. Ces obstacles comprennent des obstacles systémiques plus larges liés à la géographie, à la disponibilité limitée des services dans les communautés et au manque de financement ou de couverture d'assurance pour les soins chiropratiques – pour n'en nommer que quelques-uns. L'existence de ces obstacles a été confirmée par les représentants consultés pour éclairer l'élaboration de cette Voie. Bien que les questions d'accès dépassent le mandat de la FCC, celui-ci peut s'étendre à la promotion de soins sécuritaires et à l'engagement de travailler avec des partenaires au sein de la profession afin d'accroître l'accès des peuples autochtones au Canada à des soins de santé respectueux et appropriés et à des services de soins chiropratiques.

Responsabilisation et transparence

La FCC se concentrera sur les engagements clés suivants afin de veiller à ce qu'elle rende compte des résultats liés à la mise en œuvre de la Voie de réconciliation de la FCC.

- **Rapports réguliers :** Diffuser compte publiquement un rapport sur les progrès de la Voie de réconciliation, y compris les indicateurs liés à la représentation autochtone, à la formation en sécurité culturelle, à l'accessibilité et aux résultats en matière de santé. Les mesures identifiées par les chiropraticiens comprennent :
    - Établir des mesures de référence et suivre les progrès relatifs aux résultats de la formation en compétence et en sécurité culturelles en chiropratique.
    - Évaluer les taux d'utilisation des soins chiropratiques parmi les populations autochtones, province par province, afin de mesurer l'augmentation de l'accès et de cerner les obstacles.
- **Surveillance :** Établir un comité de surveillance indépendant, comprenant des représentants autochtones, afin de suivre la mise en œuvre du plan de réconciliation et de fournir des commentaires et des recommandations.
- **Amélioration continue :** S'engager à l'amélioration continue en fonction des commentaires des communautés autochtones, des résultats d'évaluation et des meilleures pratiques émergentes.

Cartographie des principaux acteurs qui influencent la profession chiropratique canadienne
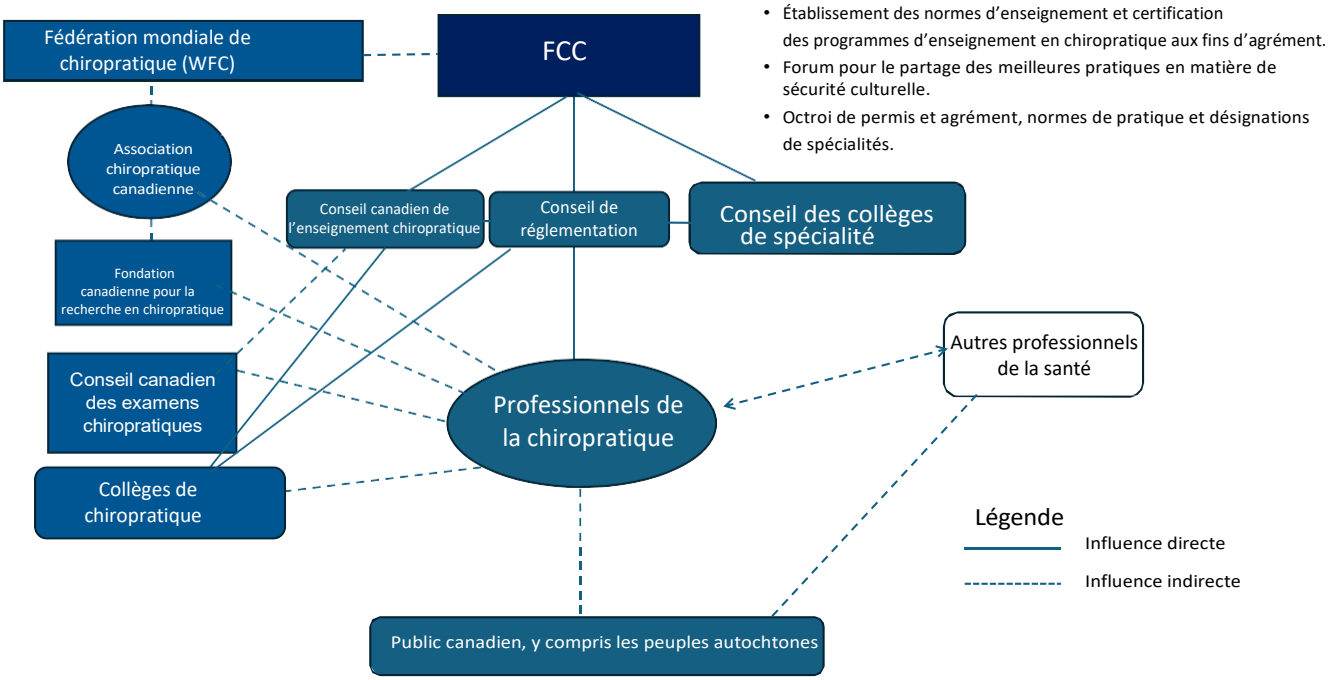
Profession chiropratique canadienne – principaux acteurs